

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:

1. 1. 1. Nom de la préparation: TM700

1. 1. 2. Contient:

- HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
- HYDROCARBONS, C10-C13, N-ALCANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%)
- Ferrocene

1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Catalyseur de combustion pour fiouls à usage thermique

1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

PROXITECH S.A.S.
3 avenue Gutenberg 77600 Bussy-Saint-Georges
Tel : +33 (0) 1 71 58 26 10 - Fax : +33 (0) 1 71 58 26 15
www.proxitech.com – contact@proxitech.com**Proxitech**[®]
créateur de synergies

1. 4. Numéro d'appel d'urgence:

FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04
Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14
Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:

* Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
* STOT rép. 1 / SGH08 - H372 *
* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

.

2. 2. 2. Contient:

• HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
• HYDROCARBONS, C10-C13, N-ALCANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%)
• Ferrocene

2. 2. 3. Mention de danger:

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 2. 4. Prévention:

P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 2. 5. Intervention:

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P391 Recueillir le produit répandu.

2. 2. 6. Stockage:

P405 Garder sous clef.

2. 2. 7. Elimination:

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

2. 3. Dangers principaux:

Irritant pour les yeux et la peau.

2. 4. Autres dangers:

Attaque de nombreux plastiques.
Réagit avec des acides forts et substances comburantes.**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités; Huile de base - non spécifié
- N° Id: 649-465-00-7 - N° CE: 265-155-0 - N° CAS: 64742-52-5
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 50 < C <= 60
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH08 * Canc. 1B - H350
- HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
- N° CE: 918-481-9
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39xxx
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 15 < C <= 20
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH08 * Tox. asp. 1 - H304
- Divers :
DL50 / Cutanée / Rat = =>2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = =>5000 mg/kg
CL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = =>1000 mg/l
CE50 / 48h / Daphnia magna = =>1000 mg/l
CEr50 / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = <=1000 mg/l
Phrase(s) complémentaire(s)
EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- HYDROCARBONS, C10-C13, N-ALCANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%)
- N° CE: 919-164-8
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119473977-17-XXXX
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 15 < C <= 20
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH08 * STOT rép. 1 - H372 * Tox. asp. 1 - H304
* Tox. aq. chron. 3 - H412
- Ferrocene
- N° CE: 203-039-3 - N° CAS: .102-54-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119978280-34-
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 * Mat. sol. infl. 1 - H228
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H332
* SGH08 * STOT rép. 2 - H373 * Repr. 2 - H361fd
* SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
4. 1. 3. Contact avec la peau: - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: - NE PAS faire vomir.
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. 1. Inhalation:	Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), eau pulvérisée, sable, terre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas de feu le produit se décompose en: composants toxiques, oxydes de carbone (CO et CO ₂), oxydes d'azote (NO _x) et fumées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. (voir rubrique n° 13)
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Température maximum de manipulation: 50°C. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles	Conserver hors de la portée des enfants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

incompatibilités:

- | | |
|---|--|
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention. |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes. |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: | - Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
- caoutchoucs |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Aucune raisonnablement prévisible. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Données non disponibles.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. 2. Protection des yeux:

lunettes de sécurité

8. 2. 3. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 4. Protection des mains:

gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 5. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Données non disponibles.

8. 4. Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|--------------------------|
| 9. 1. 1. Etat physique: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | marron |
| 9. 1. 3. Odeur: | caractéristique |
| 9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: | Données non disponibles. |
| 9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | > 185 °C |
| 9. 1. 6. Inflammabilité: | Données non disponibles. |
| 9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: | Données non disponibles. |
| 9. 1. 8. Point d'éclair: | > 62 °C |
| 9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: | > 450°C |
| 9. 1. 10. Température de décomposition: | Données non disponibles. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 11. PH:	Non applicable.
9. 1. 12. Solubilité:	Données non disponibles.
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	< 0.10 %
9. 1. 14. Liposolubilité:	Non applicable.
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques Soluble dans des hydrocarbures
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	Données non disponibles.
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	47 mPa.s (20°C)
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Non attendu
10. 4. Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Réagit violemment au contact de: acides forts et substances comburantes. Éviter certains plastiques solubles dans le produit.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 1. 2. Inhalation:	voir rubrique n° 3
11. 1. 3. Contact avec la peau:	voir rubrique n° 3
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	voir rubrique n° 3
11. 1. 5. Ingestion:	voir rubrique n° 3
11. 1. 6. Sensibilisation:	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Peut être dangereux pour l'environnement.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Cette préparation contient une substance UVCB. Les tests standards ne sont pas appropriés pour ce paramètre.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 4. Mobilité dans le sol:	La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes:	Pas d'effets néfastes attendus.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Peut être incinéré, selon les règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3082
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	9
14. 3. 4. Code danger:	90
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	M6
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001, IBC03, LP01, R001
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	voir rubrique n° 8
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Données non disponibles.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.. tel que modifié. European rules 2020/878
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TM700

Version: 1

Date de la première édition: 20/06/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H350 Peut provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H228 Matière solide inflammable.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 2. Avis ou remarques importantes:
- Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
16. 3. Restrictions:
- Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:
16. 4. 1. Date de la première édition: 20/06/2023
16. 4. 2. Version: 1